

Dès le 1^{er} septembre,
accès pour tous les habitants
de Woluwe-Saint-Lambert à
la déchetterie
de Woluwe-Saint-Pierre

NOUVEAU



Profitez
de ce service
de proximité !



BRUXELLES-PROPRETÉ

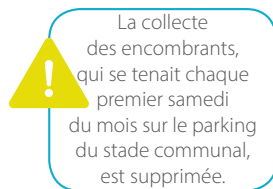


propreté.brussels 

Accès réservé aux particuliers

Par véhicule : maximum 2 m³ de déchets gratuits toutes catégories confondues, à l'exception des fractions payantes.

Déchets acceptés



Encombrants ménagers

Meubles (intérieur d'une maison) gratuit

Déchets triés

Papier gratuit

Carton gratuit

Emballages PMC gratuit

Verre (bouteilles, flacons et bocaux) gratuit

Frigolite d'emballage gratuit

Déchets de jardin gratuit

Électroménager gratuit

Métal gratuit

Châssis gratuit

Portes gratuit

Bois de construction gratuit

Poutres gratuit

Bois de jardin gratuit

Palettes gratuit

Déchets de construction payants

WC, évier, lavabo 3,03 € tvac / pièce

Volet 3,03 € tvac / pièce

Isolation 3,03 € tvac / pièce

PVC, panneau ondulé 3,03 € tvac / pièce

Plaque de marbre 3,03 € tvac / pièce

Verre de construction 3,03 € tvac / pièce

Gyproc 3,03 € tvac / pièce

Sac de briquillons 3,03 € tvac / sac max. 20 kg

Sac de plâtre/béton cellulaire 3,03 € tvac / sac max. 20 kg

Sac de ciment 3,03 € tvac / sac max. 20 kg

Sac de sciure de bois 3,03 € tvac / sac max. 20 kg

Autres déchets

Pneus déjantés gratuit max. 5 pièces

Peinture max. 30 l

Autres déchets chimiques ménagers max. 5 l

Néons max. 10 pièces

Piles / batteries gratuit

Déchets refusés

- ▶ Déchets non triés au préalable → pas de tri sur place !
- ▶ Déchets en vrac, ordures ménagères
- ▶ Produits à base d'amiante, roofing
- ▶ Charbon, sable, suie, terre, souche, tronc
- ▶ Bonbonne de gaz, réservoir LPG
- ▶ Déchets chimiques de laboratoire ou professionnels
- ▶ Produits radioactifs, médicaments
- ▶ Artifices, pétards, moteur thermique
- ▶ Pneus et électroménager professionnels

Accès
interdit
aux
professionnels



Conditions d'accès

1. Être domicilié dans la commune de WSP ou WSL ou y avoir sa seconde résidence. Seul un titre d'accès personnel par véhicule sera pris en considération (**carte d'identité**).
2. L'accès est autorisé uniquement au véhicule dont l'entièreté du contenu est destinée à être vidée à la déchetterie.
3. L'accès est autorisé **uniquement aux particuliers**.
4. Si une partie des déchets n'est pas triée, tout le véhicule est refusé. Avant d'arriver à la déchetterie, **il est obligatoire de trier tous les déchets** suivant les différentes catégories acceptées. L'usager ne peut en aucun cas déposer des objets sur les voiries d'accès.
5. L'accès à la déchetterie est interdit et refusé :
 - ▶ À un véhicule d'un poids total au sol supérieur à 3,5 tonnes.
 - ▶ Au véhicule qui ne contient pas de déchets à décharger.
 - ▶ À un usager qui décharge son véhicule dans la file et rejoint la déchetterie à pied.
 - ▶ Au véhicule qui contient des déchets non conformes ou non repris dans les catégories collectées, ou des déchets dépassant la quantité maximale autorisée.
6. Le chargement du véhicule doit **laisser apparaître tous les déchets** pour une vérification détaillée.
7. **L'usager assure lui-même le déchargement des déchets et leur versage dans les conteneurs appropriés** et/ou désignés comme tels. Les préposés sont là pour vous guider et répondre à vos questions.
8. Le dépôt sera assimilé à un dépôt clandestin et sanctionné comme tel :
 - En cas de déversement de déchets sans autorisation ou de déchets dissimulés ;
 - En cas de déversement dans des conteneurs signalés fermés ou pleins par les préposés.
9. En cas de non-respect du règlement ou des consignes, en cas d'insultes ou de menaces vis-à-vis du personnel, Bruxelles-Propreté se réserve le droit de refuser l'accès à la déchetterie aux usagers en défaut, voire d'engager des poursuites selon la gravité des faits.



Horaires

ASTUCE 
Profitez des heures
creuses : mercredi
après-midi, jeudi
matin et vendredi
matin.

Jours fériés Dimanche	Fermé
Lundi	14.00 - 18.45
Mardi	9.00 - 18.45
Mercredi	9.00 - 18.45
Jeudi	9.00 - 15.45
Vendredi	9.00 - 15.45
Samedi	9.00 - 15.45

Adresse

146, Val des Seigneurs
1150 Bruxelles

L'accès
à la déchetterie
est réservé aux
particuliers **domiciliés**
à **Woluwe-Saint-Pierre**
et **Woluwe-Saint-**
Lambert.



Vos parcs à conteneurs régionaux sont ouverts 7j/7.
Plus d'informations sur www.bruxelles-proprete.be.